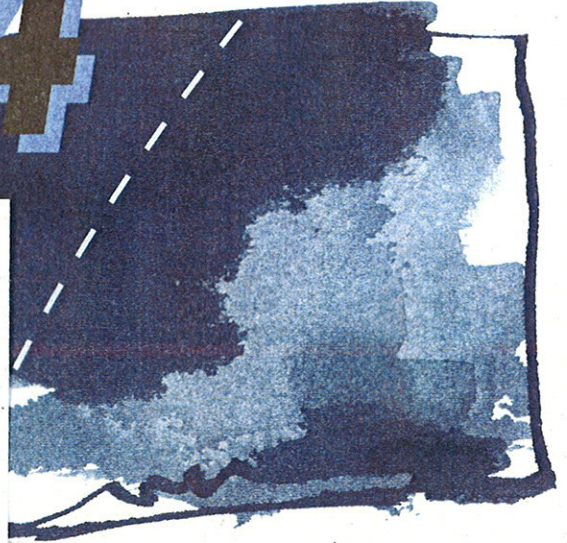


2014



CONTHEY

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey - N° 48 mars

PINEDES

Fermeture du Centre

En 2009, puis 2012, le Canton du Valais a décidé d'ouvrir un centre de requérants temporaire sur le territoire de la Commune, au lieu-dit les Pinèdes. Les autorités communales alors en place avaient manifesté leur désapprobation sur le lieu choisi, notamment eu égard à la proximité des écoles, des commerces, de la circulation, des nombreux logements,...

Le Canton décidant, la Commune s'est donc résolue à collaborer et coordonner les différentes actions nécessaires à la bonne marche d'un centre de ce type et surtout assurer la tranquillité dans ce quartier. Au fil des mois, malgré quelques problèmes inévitables causés par certaines personnes requérantes, les constats furent relativement positifs. Les services de l'Etat du Valais, notamment l'action sociale et la police cantonale, ont fait preuve de professionnalisme et de transparence durant ce temps de présence. Nous avons toujours pu compter sur eux pour résoudre rapidement les soucis annoncés et avérés.

En décembre 2013, le Canton nous a clairement dit son intention de fermer le centre temporaire des Pinèdes. La confirmation écrite nous est parvenue en ce début d'année, avec la précision de fermeture pour le

31 mars 2014. Source de bon nombre d'inquiétudes à tous les niveaux, ce centre de requérants a donc vécu.

Le Canton a respecté ses engagements, tant au niveau du suivi mis en place qu'au niveau de l'aspect temporaire de la structure. La Commune a également joué le jeu et des remerciements sont à transmettre à tous les citoyens pour leur compréhension.

La commune de Conthey avait fait part à la Confédération, via Armasuisse, de son désir de se porter acquéreur des surfaces des Pinèdes. Les tractations ont ainsi débuté et elles sont à bout touchant actuellement. Nous pouvons ainsi entrevoir la naissance de nouveaux projets pour notre infrastructure communale. En effet, la population sans cesse croissante, les demandes toujours plus nombreuses, l'évolution du personnel communal, les besoins toujours plus grands en espaces, ... tout cela nécessite réflexion et adaptation au niveau des structures et biens communaux.

Le Conseil communal s'est déjà mis à l'œuvre pour une utilisation optimale des locaux et terrains à disposition, dans le but d'assurer et d'offrir les services souhaités et attendus par la population.

Christophe Germanier, Président